# الجمهوريــة الجزائريــة الديمقراطيــة الشعبيــة REPUBLIQUE ALGERIENNE DEMOCRATIQUE ET POPULAIRE

MINISTERE DES FINANCES

DIRECTION GENERALE DE LA COMPTABILITE

DIRECTION DE LA REGLEMENTATION ET DE L'EXECUTION COMPTABLE DES BUDGET

وزارة المالية المديرية العامة للمحاسبة

سديسرية ألتنظيم و التنفيذ المحاسبي للميزانيات

#### **INSTRUCTION N °06 DU 28/01/2010**

<u>O B J E T</u>: Clôture du compte d'affectation spéciale n°302.023 « Fonds de garantie des Wilayas».

<u>REFER</u>: - loi n° 09-09 du 13 Moharram 1431 correspondant au 30 Décembre 2009, portant loi de finances pour 2010, notamment son article 61.

Les dispositions de l'article 61 de la loi de finances pour 2010 ont prononcé la clôture du compte d'affectation spéciale n° 302.023 « Fonds de garantie des wilayas» et le versement de son reliquat au compte d'affectation spéciale n° 302.130 « fonds de garantie des collectivités locales » ouvert dans les écritures du Trésor par l'article 62 de la loi de finances précitée.

La présente instruction a pour objet de préciser les modalités pratiques d'application comptable de cette mesure.

Après l'arrêté définitif des écritures au titre de la gestion 2009, le reliquat dégagé à cette date au compte n° 302.023, fera l'objet d'un versement par le trésorier principal au crédit du compte n° 302.130 «fonds de garantie des collectivités locales».

Au terme de cette opération, le compte n° 302.023 ne figurera plus dans la nomenclature des comptes du Trésor.

Je vous demande de veiller à l'application des dispositions de la présente instruction.

LE DIRECTEUR DE LA REGLEMENTATION ET DE L'EXECUTION COMPTABLE DES BUGETS

Signé: M. K. LAKHDARI

# **DESTINARAIRES:**

## Pour exécution :

- Trésorerie Principale

## **Pour information:**

- Cour des comptes
- Inspection Générale des Finances
- Direction Générale du Trésor
- Direction Générale du Budget
- Ministère de l'Intérieure et des Collectivités Locales
- Inspection des Services Comptables
- Directions de la Modernisation et de la Normalisation Comptable
- Agence comptable Centrale du Trésor
- Directions Régionales du Trésor
- Trésorerie Centrale
- Trésoreries de wilayas